



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Réunion du Conseil Municipal

(Article L. 2121-7 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Verson se réunira en séance ordinaire, le

**Lundi 30 juin 2025 à 20h00,  
Salle Pierre Hébert Ateliers de l'Odon**

Fait à Verson, les 24 et 27 juin 2025



La Maire,

Nathalie DONATIN

## Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 26 mai 2025
2. Rapport des commissions municipales
3. Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (art. L 5211-39 al. 2 du CGCT)
4. Rapport des Décisions du Maire (article L2122-23 du CGCT)
5. Affaires financières :
  - Actualisation de l'allotement budgétaire 2025 - Chapitre Investissements - Frais d'études (sans modification de montant ou de nature)
  - Garantie d'emprunt Caisse des Dépôts et Consignations (Contrat de prêt N° 173290 pour la réalisation par LA CAENNAISE de 24 logements collectifs « îlot K3 » à Verson)
  - Tarifs 2025/2026 des locations de salles (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025)
  - Mise à disposition de salles en période électorale
6. Affaires juridiques et partenariat intercommunal :
  - Avenant n°3 à la convention entre la CU Caen la mer et ses communes membres, relative au fonctionnement du Service commun études juridiques et contentieux (SCEJC)
7. Environnement et développement durable :
  - Consultation du public - Installations classées pour la protection de l'environnement - Demande de construction d'une unité de méthanisation de déchets et de matières organiques - Société EVOO - Fontaine-Etoupefour et Vieux
8. Gestion des équipements municipaux :
  - Règlement intérieur du Parc municipal Senghor

## 9. Gestion des ressources humaines :

- Création d'un poste à temps non complet (30/35<sup>ème</sup>) sur le grade d'Adjoint technique territorial (catégorie C) - Pôle enfance, jeunesse, vie scolaire/périscolaire/extrascolaire et associative, et entretien des salles municipales
- Création d'un poste à temps non complet (24/35<sup>ème</sup>) sur le grade d'Adjoint technique territorial (catégorie C) - Pôle enfance, jeunesse, vie scolaire/périscolaire/extrascolaire et associative, et entretien des salles municipales
- Création d'un poste à temps non complet (23/35<sup>ème</sup>) sur le grade d'Adjoint technique territorial (catégorie C) - Pôle enfance, jeunesse, vie scolaire/périscolaire/extrascolaire et associative, et entretien des salles municipales
- Création d'un poste à temps non complet (21/35<sup>ème</sup>) sur le grade d'Adjoint technique territorial (catégorie C) - Pôle enfance, jeunesse, vie scolaire/périscolaire/extrascolaire et associative, et entretien des salles municipales

## 10. Questions diverses.

Mairie - 29, rue de l'Eglise - B.P. 16 - 14790 Verson  
Tél : 02.31.71.22.00 - [mairie@ville-verson.fr](mailto:mairie@ville-verson.fr)